

DU de droit médical

Faculté de médecine de Lyon 1 et Faculté de droit de Lyon 3

Responsables de la formation

Monsieur F. Marmoz, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin -
Lyon 3

Monsieur D. Malicier, Professeur, Directeur Institut de Médecine Légale de Lyon, Université
Claude Bernard Lyon 1

Monsieur Olivier Gout, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Programme d'enseignement

Les enseignements dispensés s'organisent autour de différents modules structurant la formation proposée. Les interventions ont lieu le mercredi après midi et durent 3 heures.

I – L'environnement juridique du droit médical

- Sources du droit
- Organisation judiciaire
- Fondamentaux du système français de santé (présentation des différentes institutions...)
- Le Conseil de l'ordre des médecins
- Les fondamentaux du droit du médicament
- Les conflits d'intérêts en droit de la santé

II – La relation de soins : droits du patient et obligations du médecin

- L'information du patient (contenu, preuve et sanction du non respect)
- Le consentement du patient au traitement médical
- Les cas particuliers des patients bénéficiant d'un régime de protection (mineurs et majeurs protégés), des patients inconscients et le rôle de la personne de confiance
- Le secret médical et l'accès au dossier médical
- La législation relative à l'expérimentation humaine
- La législation relative au prélèvement d'organes et greffes
- Le droit de la mort (traitement législatif de la fin de vie)
- Pharmaco-vigilance et matério-vigilance
- La bioéthique

III – Les responsabilités dans le domaine médical et des produits de santé

- La responsabilité civile
 - Les fondamentaux de la responsabilité civile (1)
 - La responsabilité civile médicale (2)

- La responsabilité pénale
 - Contraintes policières, judiciaires et réquisitions
 - Responsabilité pénale involontaire (Homicide involontaire, omission porter secours..)
 - Secret professionnel et obligation de dénonciation
 - Droit pénal spécial médical (faux spéciaux, IVG, euthanasie (CSP), agression sexuelle, exercice illégal ...)
- La responsabilité professionnelle du médecin
- L'articulation de la responsabilité du médecin, des auxiliaires médicaux et des établissements de soins
 - La responsabilité du fait des produits de santé
 - Les infections nosocomiales

VI – L'indemnisation de la victime

- Les préjudices indemnisables (légitimité des préjudices et nomenclature des différents chefs de préjudice)
- L'expertise
- L'évaluation des préjudice
- Présentation des différents systèmes d'indemnisation en matière médicale (voie juridictionnelle classique ; procédure devant les CRCI, rôle de l'ONIAM)
- La garantie de l'indemnisation des victimes par la solidarité nationale et l'assurance obligatoire des médecins et établissements de soins

V – L'environnement juridique de l'entreprise médicale

- Le fonds libéral,
- L'exploitation du fonds libéral en sociétés
- L'entreprise médicale face aux procédures collectives
- Les professions médicales et l'Union Européenne
- Les assurances liées à l'activité médicale

Renseignements et inscriptions

INSTITUT DE MEDECINE LEGALE UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON I

12 Avenue Rockefeller 69008 LYON

Contact administratif : E. Douspis :

04 78 01 17 89

evelyne.douspis@univ-lyon1.fr ;